

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DELIBERATION N° 2023-1

Séance du 26 janvier 2023

ASA DU CANAL DE CORBERE  
23 Avenue Pasteur  
66130 ILLE SUR TET

## Nombre de voix

En exercice : 12

qui ont voté : 11

## Date de la convocation

Le 10 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 26 janvier à 18 heures, le syndicat de l'ASA du Canal de Corbère s'est réuni au siège administratif, 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt, sous la présidence de Monsieur Didier BRUZY, Président.

**Présents : MM. BRUZY Didier, MAILLOLS Pascal, SAURIE Jean-Pierre, REIG Joseph, REIG Pierre, REIG Jean, Marc MARTY, José COLCHERO, José GRANDE**  
**Syndics titulaires, Pascal BRUZY, Bruno LOPEZ, Syndics suppléants**

**Représentés : BIANCHINI Marc et MARTY Daniel**

Monsieur Jean-Pierre SAURIE a été nommé secrétaire.

**Le Président présente au Conseil Syndical le Compte Administratif et le Compte de Gestion de l'exercice 2022.**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL DES SECTIONS	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes Ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		620 877.73 €	105 787.70 €			515 090.03 €
Part affectée à l'investissement	105 787.70 €				105 787.70 €	
Résultats d'exercice		98 609.21 €	66 854.42 €			31 754.79 €
Résultats définitifs		613 699.24 €	172 642.12 €			441 057.12 €

OBJET

**APPROBATION DU  
COMPTE  
ADMINISTRATIF  
ET DU COMPTE  
DE GESTION  
2022**

Après avoir donné lecture détaillée de ceux-ci, ils constatent la concordance des résultats et le Président demande au Conseil Syndical de délibérer sur ces comptes.

**Après avoir délibéré valablement, le Conseil Syndical approuve à l'unanimité les Comptes Administratifs et les Comptes de Gestions de l'exercice 2022.**

Fait et délibéré à Ille sur Têt, le 26 janvier 2023.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRESIDENT,



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

Le 27 janvier 2023

et publication

du 27 janvier 2023